



**délibération :
D_2022_5_6**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 50

Votants : 56

**Objet : Travaux sur les
équipements sportifs-
Demandes de
subventions**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 13 septembre à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de la commune de Luisetaines, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 07 Septembre 2022

Titulaires : Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame BENOIT Florence, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur VERBRUGGE Christophe

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CHAINEAU Francis, Madame FLON Justine, Madame ROUILLARD Maryse, Monsieur THIENARD Gérard

Pouvoirs :

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre
Madame BANOS Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Monsieur CHANTRE Brice
Monsieur FLAMEY Francis a donné pouvoir à Madame DELATTRE Nadine
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain

Absent(s) : Madame LETERRIER Carine, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Monsieur POULAIN Michel

Excusé(s) : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur SOUCHAL Georges, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur CARRASCO Gérard, Madame RICHARD Gisèle, Madame CHARLES Sabine, Madame FLON Martine

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Vu l'arrêté préfectoral 2021/DRCL/BLI/n°39 en date du 4 août 2021 portant
Communauté de communes Bassée Montois ;

Vu la délibération n°1-01-12-18 du 4 décembre 2018 définissant l'intérêt communautaire de la Communauté de
Communes ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 5 septembre 2022 ;

Considérant qu'au titre de ces compétences, la Communauté de Communes Bassée Montois gère les équipements
sportifs au titre desquels le gymnase de Bray-sur-Seine et le gymnase de Donnemarie-Dontilly ;

Considérant que les terrains sportifs sur ces deux gymnases nécessitent des travaux importants de remise aux
normes pour satisfaire à la pratique des utilisateurs :

- Les travaux sur le terrain de Bray-sur-Seine consistent en une remise en état du terrain de basket extérieur (nettoyage des abords avec dessouchage, réparation fissure et remise d'un enrobé) et sont estimés à 32 500 € HT
- Les travaux sur le terrain de Donnemarie-Dontilly consistent en rénovation du terrain stabilisé (création de collecteurs, pose de regard, puisards réalisation de drains et rechargement du terrain en shiste) et sont estimés à 53 500 € HT

Ces investissements sont susceptibles de co-financements de la part de l'Etat, Région, ou encore du Département. Tout autre partenaire financier pourra être recherché pour accompagner la réalisation de ces projets.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve ces travaux sur les terrains sportifs des gymnases de Bray-sur-Seine et de Donnemarie-Dontilly ;
- décide d'autoriser Monsieur le Président à solliciter tous les partenaires financiers susceptibles d'accompagner ces projets, et ce, au plus haut taux ;
- décide d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/09/2022, transmis en sous-préfecture le 15/09/2022
et rendu exécutoire le 19/09/2022



Le président
Roger DENORMANDIE

[Handwritten signature]